

Délibération du conseil d'école du 4 octobre 2016

Point concernant les MCC :

Modalités de contrôle des connaissances pour l'UE Recherche du semestre 2 de M1.

L'UE Recherche est composée de 8HCM communes aux trois mentions, 16 TD spécifiques aux mentions et parcours, et le suivi de séminaires de recherche. La participation à au moins 3 séminaires, est obligatoire. Elle est attestée par le rendu de 3 fiches séminaire qui sont obligatoires pour valider l'UE.

Madame la Directrice explique que l'UE recherche du semestre 2 de M1 induit des séminaires de recherche, dont trois obligatoires et que les MCC sont fonction des disciplines de TD.

Monsieur Besson souligne le dysfonctionnement pour l'évaluation des séminaires.

Madame la Directrice convient qu'il y a une vérification de la participation mais il n'y a pas d'exploitation du contenu des fiches de lecture demandées.

Monsieur Besson trouve dommage que le travail fourni sur les fiches de lecture ne soit pas pris en compte.

Madame la Directrice répond que la diversité des séminaires est importante, cela pose un problème pour l'exploitation des fiches de lecture par les enseignants.

Madame Bayoumy trouve que ces fiches de lecture « c'est du chantage à l'évaluation ».

Madame la Directrice signale que la présence des étudiants est requise pour au moins trois séminaires dans l'année, d'où l'obligation de vérifier.

Monsieur Chartier note qu'on demande une présence physique mais on ne demande pas une présence intellectuelle.

Madame Bayoumy pense que s'il y avait un retour sur les fiches, ce serait constructif.

Madame la Directrice propose que les fiches de lecture soient exploitées en groupe de TD. La présence des étudiants sera contrôlée et une demande sera faite aux responsables d'UE pour savoir comment on peut exploiter les fiches de lecture.

Madame la Présidente demande aux membres du conseil d'école s'ils sont d'accord pour approuver les modalités de contrôle des connaissances de l'UE recherche.

Les modalités de contrôle des connaissances de l'UE recherche sont adoptées à l'unanimité.

Outre la note liée à l'évaluation des TD, le rendu de 3 fiches séminaire est obligatoire pour la validation de l'UE.